



Fonds de petites subventions du Centre régional EGAP Afrique de l'Ouest
Demande de propositions :
Démocratie, conflit et polarisation

Date limite de soumission : 17h00 GMT, le 5 mars 2023

Le Centre d'Action et de Recherche Pour la Paix (CERAP), le [Pôle régional Afrique de l'Ouest de Evidence in Governance and Politics \(EGAP\)](#), sollicite des projets d'études quantitatives relatifs au thème de la démocratie, des conflits et de la polarisation. Notre objectif est de financer environ 14 subventions allant jusqu'à 3 000 USD chacune, à des équipes dirigées par des chercheurs principaux basés en Afrique subsaharienne qui mènent des recherches dans un pays d'Afrique subsaharienne.

Une caractéristique essentielle de la subvention est qu'elle vise à financer la recherche quantitative (par exemple, enquêtes, expériences sur le terrain ou analyse à grande échelle des données administratives) en Afrique subsaharienne qui peut conduire à une compréhension accumulée des innovations prometteuses en matière de gouvernance ou des innovations menées par la société civile dans ce domaine d'étude. Nous sommes particulièrement intéressés par les projets de recherche formative qui peuvent ensuite éclairer de futures études collaboratives à plus grande échelle entre les chercheurs et les organisations de praticiens, y compris les ONG, les organisations de la société civile ou les agences gouvernementales.

Montant et admissibilité de la subvention

- CERAP-EGAP attribuera :
 - Jusqu'à 3 000 USD pour les personnes qui répondent aux critères d'éligibilité énoncés ci-dessous et a) sont actuellement inscrites à un programme de doctorat ou en possession d'un doctorat ; b) ont terminé une maîtrise, mais ne sont pas actuellement inscrites à un programme de doctorat ou en possession d'un doctorat; ou c) poursuivent actuellement une maîtrise.
- Le financement peut être utilisé pour couvrir les coûts du temps d'absence au bureau, les déplacements et l'hébergement des chercheurs associés à la recherche sur le terrain, les assistants de recherche, les coûts des enquêtes de terrain, l'achat ou le stockage des données et à d'autres dépenses raisonnables liées à la recherche sur le terrain.
- L'éligibilité est limitée aux chercheurs basés en / venant de l'Afrique subsaharienne. Il s'agit des personnes qui (a) sont actuellement titulaires d'un doctorat et sont employées ou dans une université ou un institut de recherche en Afrique subsaharienne; (b) étudient actuellement au niveau du doctorat dans une université ou un institut de recherche en Afrique subsaharienne, (c) ont obtenu un diplôme universitaire de premier cycle ou de deuxième cycle



d'une université d'Afrique subsaharienne et sont actuellement des étudiants diplômés, des post doctorants ou des professeurs ailleurs, ou (d) enseignent actuellement dans une université ou un institut de recherche en Afrique subsaharienne et ont obtenu leur doctorat au cours des cinq dernières années

- **Remarque** : Les collaborations entre des chercheurs basés en Afrique subsaharienne et d'autres chercheurs (y compris des collaborateurs basés hors du continent) sont admissibles à cette subvention. Cependant, les projets doivent être clairement dirigés par un chercheur basé en / venant de l'Afrique subsaharienne, et si des fonds sont attribués, les fonds seront transférés directement au candidat basé en / depuis l'Afrique subsaharienne et non aux chercheurs non basés en Afrique.
 - **Remarque** : Les demandes de chercheurs non affiliés ne sont pas admissibles (c.-à-d. ceux qui n'étudient pas, n'enseignent pas ou ne mènent pas de recherche dans une université, une institution internationale, un centre de recherche officiellement accrédité ou un ministère).
 - Veuillez contacter cerap.egap-berkeley@cerap-inades.org pour toute question concernant l'éligibilité.
- Les bénéficiaires de subventions devront obtenir les approbations de recherche nécessaires dans leur institution d'attache.

Thèmes de recherche

Nous sollicitons des propositions d'études quantitatives sur le terrain dans les pays d'Afrique subsaharienne sur le thème de la démocratie, des conflits et de la polarisation, discuté ci-dessous.

Démocratie, conflit et polarisation

Description : Le domaine de recherche « démocratie, conflit et polarisation » aborde le défi de la polarisation au-delà des lignes partisans et identitaires, y compris à la fois une polarisation affective accrue et une polarisation des perceptions sur des questions fondamentales comme l'économie, la sécurité publique, les inégalités et le changement climatique. Ce domaine de recherche s'appuie sur les travaux de nombreux membres du réseau EGAP qui ont étudié la polarisation et ses conséquences sur le recul démocratique, la méfiance à l'égard des institutions publiques et la mauvaise réponse du gouvernement à des crises telles que la pandémie de COVID-19. En mettant l'accent sur les citoyens qui diffèrent par leur partisanerie, leur identité ou leurs préférences politiques, les sujets potentiels comprennent :

- Stratégies de délibération publique productive et de résolution de problèmes pour les politiques publiques ;
- Stratégies visant à réduire l'animosité partisane et la déshumanisation en politique ;
- Stratégies pour contrer la rhétorique haineuse dans les campagnes politiques ;
- Stratégies visant à réduire la propagation ou la croyance en la désinformation ;



- Stratégies visant à réduire les actions ou les normes qui soutiennent la violence politique ou l'extrémisme au détriment de la démocratie.

Directives de soumission

Les candidats intéressés doivent remplir et soumettre les documents suivants :

- [Projet de recherche](#)
- [Budget](#)
- [Justification de budget](#)
- Un CV actualisé

Envoyez les documents de candidature dûment remplis à :

cerap.egap-berkely@cerap-inades.org avant la date limite de soumission du 5 mars 2023 à 17h00 GMT.

Produits livrables pour les subventions

Les projets qui recevront du financement auront les produits livrables suivants :

- Plan d'analyse, plan de mise en œuvre, budget et approbation du Comité d'examen institutionnel avant le lancement des activités sur le terrain et la transmission des fonds. S'il n'y a pas de processus officiel d'approbation éthique dans le pays d'étude, le chercheur travaillera avec le bailleur de fonds pour trouver d'autres solutions.
- Rapports de mise en œuvre sur les progrès réalisés vers l'achèvement des jalons du projet.
- Rapport budgétaire et financier, y compris la copie des reçus ou autre preuve de dépenses après l'achèvement des activités sur le terrain.
- Un document de travail basé sur les données recueillies lors de la recherche sur le terrain.
- Les boursiers financés peuvent être invités à participer et à préparer une présentation lors d'une réunion EGAP en personne ou en ligne en 2023-2024. Le calendrier de ces livrables sera déterminé au moment de l'attribution.

À propos du Centre régional EGAP Afrique de l'Ouest

Le Centre [régional pour l'Afrique de l'Ouest \(Evidence in Governance and Politics\)](#) a été créé début 2022 en partenariat avec [le Centre de Recherche et d'action pour la Paix \(CERAP\)](#) situé à l'Université Jésuite d'Abidjan, en Côte [d'Ivoire](#). En tant que pôle régional, le CERAP servira de passerelle pour les chercheurs et les praticiens africains francophones et anglophones afin qu'ils s'impliquent dans l'ensemble plus large des activités et des initiatives de l'EGAP.